

Royaume du Maroc

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

MANUEL DE TRAVAUX PRATIQUES

Secteur : Administration, Gestion & Commerce

Filière : Technicien spécialisé en commerce (TSC)

Module : Techniques Logistiques du Commerce International

Juillet 2013



OFPPT

Partenaire en Compétences

DRH, CDC TERTIAIRE

Document élaboré par :

<i>Nom et prénom</i>	<i>EFP</i>	<i>DR</i>
<i>ZAITOUR KHADIJA</i>	<i>ISTAC SIDI MAAROUF</i>	<i>GC</i>
<i>ABID AHMED</i>	<i>ISTA BEN M'SIK</i>	<i>GC</i>

Document validé par :

<i>Nom et prénom</i>	<i>Entité/EFP</i>	<i>Direction</i>
<i>KAMILI LATIFA</i>	<i>DIRECTRICE</i>	<i>DRH</i>
<i>H Aidara Mustapha</i>	<i>CDC TERTIAIRE</i>	<i>DRH</i>
<i>FAHIM MOHAMED</i>	<i>CDC TERTIAIRE</i>	<i>DRH</i>

Remerciements.

La DRH / Le CDC TERTIAIRE remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce manuel des travaux pratiques.

N.B. :

Les utilisateurs de ce document sont invités à communiquer à la DRH / CDC TERTIAIRE toutes les remarques et suggestions afin de les prendre en considération pour l'enrichissement et l'amélioration du contenu.

Préambule

*« Une main sans la tête qui la dirige est un instrument aveugle ;
la tête sans la main qui réalise reste impuissante »*

Claude Bernard

Les Travaux Pratiques sont une méthode de formation permettant de mettre en application des connaissances théoriques, la plupart du temps en réalisant des exercices, études de cas, simulations, jeux de rôles, révélations interactives... L'objectif de ce manuel est une initiation à l'acquisition des techniques de base permettant de mettre en évidence les transferts et les techniques mises en œuvre au niveau de la séance de cours et d'adapter les supports pédagogiques en fonctions des techniques étudiées.

Chaque séance de cours est divisée en deux parties :

- *une partie théorique dont nous rappelons les principaux points à traiter,*
- *une partie pratique qui comprend au moins deux TP à réaliser par les stagiaires à titre individuel ou en sous-groupes.*

Les sujets abordés ici sont totalement interdépendants et présentent une complexité croissante. Il est donc très conseillé d'assurer une présence continue. Toute absence portera préjudice à la compréhension des séances ultérieures.

Fiche Module

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	
Module	TECHNIQUES LOGISTIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL	Masse horaire : 120 H
Objectif du Module	Apprendre et maîtriser les techniques logistiques du commerce international: transport international, dédouanement des marchandises, les techniques de l'emballage, les incoterms CCI 2010, l'assurance...	

Séquences		Masse Horaire
N° Séquence	Intitulé	
1	Les préalables d'une opération import/export	10H
2	Les techniques de l'emballage, la palettisation et la conteneurisation	10H
3	Le transport international maritime	15H
4	Le transport international aérien	15H
5	Le transport international routier	10H
6	Le transport international ferroviaire	5H
7	La responsabilité des transporteurs internationaux et les assurances transport	15H
8	Les incoterms CCI 2010	15H
9	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Formalités et régimes douaniers	10H
10	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Calcul, paiement des droits de douane et infractions douanières	15H

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	TECHNIQUES LOGISTIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL	Masse horaire : 120 H
Séquence N° 1	Les préalables d'une opération import/export	Temps prévu :10 H
Objectif de la séquence :	Connaître les techniques de recherche de clients étrangers, la préparation & expédition/réception de commandes et évaluation de risques des transactions internationales.	

Partie théorique

Points à traiter

1	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des clients à l'étranger
2	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la commande
3	<ul style="list-style-type: none"> • Expédier la marchandise
4	<ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner la marchandise et procéder aux règlements • Les risques liés à une opération du commerce international

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : les différentes opérations à effectuer pour réaliser une exportation Durée estimée :30min Déroulement du TP 1-1 : Énoncé 1-1 : 1. Quelles sont les différentes opérations qui devront être réalisées pour permettre l'acheminement des marchandises jusqu'à leur destination finale ?</p> <hr/> <p>Corrigé du TP 1-1 : 1- Nous pouvons classer ces différentes opérations en 4 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La recherche de clients étrangers (avant la passation de la commande par le client) ▪ La préparation de la commande (le vendeur a reçu une commande de la part d'un client étranger) ▪ L'expédition de la marchandise ▪ La réception de la marchandise par le client et le règlement de l'opération. <p>2- Pour nous résumer, la marchandise doit donc être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Emballée ; 2. Chargée à l'usine du vendeur sur un moyen de transport pour être acheminée jusqu'au port (ou aéroport) d'embarquement ; 3. Déchargée dans un magasin du port (ou aéroport) d'embarquement ;

	<p>4. Dédouanée (dédouanement export) 5. Assurée ; 6. Chargée et transportée sur un navire (sur un avion) jusqu'au port (ou aéroport) de débarquement ; 7. Déchargée dans un magasin du port (ou aéroport) de débarquement ; 8. Dédouanée (dédouanement import) ; 9. Chargée sur un moyen de transport pour être acheminée du port (ou aéroport) de débarquement jusqu'à l'usine de l'acheteur ; 10. Déchargée à l'usine de l'acheteur</p>																						
<p>2</p>	<p>Objectifs ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> risques liés à une opération du commerce international la couverture des risques liés à une opération du commerce international <p>Durée estimée :1H Déroulement du TP 1-2 : Énoncé TP 1-2 :</p> <p style="text-align: center;">COMPLÉTEZ LE TABLEAU SUIVANT :</p> <table border="1" data-bbox="244 837 1423 1099"> <thead> <tr> <th>Moment du risque</th> <th>Type de risque</th> <th>Moyen de couverture</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant la commande</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Entre la commande et l'expédition</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Corrigé du TP 1-2 :</p> <table border="1" data-bbox="244 1211 1423 1800"> <thead> <tr> <th>Moment du risque</th> <th>Type de risque</th> <th>Moyen de couverture</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant la commande</td> <td>Risque de ne pas récupérer les fonds dépensés pendant la phase de prospection des marchés</td> <td>Assurance foire et assurance prospection proposées par la société marocaine assurance à l'exportation (SMAEX) récupération 50%des dépenses</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Entre la commande et l'expédition</td> <td>Risque économique</td> <td>Définir avec précision un délai de validité de l'offre de vente</td> </tr> <tr> <td>Risque d'avarie</td> <td>S'informer sur l'acheteur et sur le pays de l'acheteur auprès de sociétés spécialisées dans l'information commerciale.</td> </tr> </tbody> </table>	Moment du risque	Type de risque	Moyen de couverture	Avant la commande			Entre la commande et l'expédition					Moment du risque	Type de risque	Moyen de couverture	Avant la commande	Risque de ne pas récupérer les fonds dépensés pendant la phase de prospection des marchés	Assurance foire et assurance prospection proposées par la société marocaine assurance à l'exportation (SMAEX) récupération 50%des dépenses	Entre la commande et l'expédition	Risque économique	Définir avec précision un délai de validité de l'offre de vente	Risque d'avarie	S'informer sur l'acheteur et sur le pays de l'acheteur auprès de sociétés spécialisées dans l'information commerciale.
Moment du risque	Type de risque	Moyen de couverture																					
Avant la commande																							
Entre la commande et l'expédition																							
Moment du risque	Type de risque	Moyen de couverture																					
Avant la commande	Risque de ne pas récupérer les fonds dépensés pendant la phase de prospection des marchés	Assurance foire et assurance prospection proposées par la société marocaine assurance à l'exportation (SMAEX) récupération 50%des dépenses																					
Entre la commande et l'expédition	Risque économique	Définir avec précision un délai de validité de l'offre de vente																					
	Risque d'avarie	S'informer sur l'acheteur et sur le pays de l'acheteur auprès de sociétés spécialisées dans l'information commerciale.																					

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°2	Les techniques de l’emballage, la palettisation et la conteneurisation	Temps prévu : 10 H
Objectif de la séquence :	Les techniques de l’emballage, la palettisation et la Conteneurisation	

Partie théorique

Points à traiter

1	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les emballages
2	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser la relation entre l’emballage et l’assurance
3	<ul style="list-style-type: none"> • Connaitre les aspects juridiques et techniques de l’emballage
4	<ul style="list-style-type: none"> • Connaitre le classement des emballages

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : les unités de chargement les palettes</p> <p>Durée estimée : 1H</p> <p>Déroulement du TP 2-1 :</p> <p>Énoncé TP 2-1 :</p> <p>La centrale d’achat des magasins PROMOPRIX souhaite importer un conteneur 20 pieds des shampooings de Californie pour une opération promotionnelle dans ses supermarchés. les shampooings sont emballés en carton de 12 bouteilles de 75 cl, mesurant chacun 33(hauteur de la bouteille) x38x23 cm et pesant 10,50 Kg. Les cartons sont palettisés, bouteilles couchées, sur des palettes standard de 100x120 cm, mesurant 15 cm de hauteur et pesant 12 Kg à vide.</p> <p>Vous demandez à votre fournisseur que les palettes chargées ne dépassent pas 1,10 m de hauteur. Elles peuvent toutefois être gerbées.</p> <p>T A F</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Calculer le nombre de cartons à charger sur chaque palette ; 2- Calculer le nombre de palettes à empoter dans le conteneur mesurant environ 6x2,43x2,38 m.

	<p>Corrigé du TP 2-1 :</p> <p>1- Sur une palette de 100x120 cm, on peut disposer 9 cartons couchés par couche : en effet $0,33 \times 3 < 1$ m et $0,38 \times 3 < 1,20$ m, avec 4 couches de cartons, la palette chargée atteint $(0,23 \times 4) + 0,15 = 1,07$ m. Chaque palette contient donc 36 cartons.</p> <p>2- En gerbant les palettes dans le conteneur, on peut en disposer de 20.</p>
2	<p>Objectifs ciblés : les unités de chargement +les palettes</p> <p>Durée estimée : 1H Déroulement du TP 2-2 :</p> <p>Énoncé TP 2-2 :</p> <p>Vous souhaitez importer 180 cartons identiques de chaussettes, de dimension 50x40x40 cm et de poids brut 12 Kg. Les cartons sont chargés sur des palettes de 100x120 cm. La hauteur maximum est de 121 cm. Masse chargeable 400 Kg.</p> <p>T A F : Calculer le nombre de cartons à charger sur chaque palette ainsi que le nombre de palettes.</p> <p>Corrigé du TP 2-2 :</p> <p>Sur une palette de 100x120 cm, on peut disposer 6 cartons couchés par couche : en effet $0,50 \times 2 = 1$ m et $0,40 \times 3 = 1,20$ m, avec 3 couches de cartons, la palette chargée atteint $0,40 \times 3 < 1,21$ m. Chaque palette contient donc 18 cartons. Le nombre de palettes pour charger tous les cartons est de $180/18 = 10$ palettes.</p>
3	<p>Objectifs ciblés : les unités de chargement La conteneurisation</p> <p>Durée estimée : 2H Déroulement du TP 2-3 :</p> <p>Énoncé TP 2-3 :</p> <p>Vous voulez expédier à destination de votre filiale de distribution en Amérique du nord des bouteilles des eaux minérales emballées dans des caisses en bois, par conteneur complet 20 pieds .du fait de la nature de la marchandise, les caisses ne peuvent être couchées .par contre, l’emballage permet le gerbage des caisses.</p> <p>Travail a faire 1 : Déterminez le nombre maximal de caisses qui peuvent être chargées dans le conteneur.</p> <p>Travail a faire 2 : Ce nombre de caisses est --il compatible avec les capacités du conteneur ?</p> <p>Caisse : Dimensions : $0,7 * 0,5 * 0,4$m Poids net : 50 kg Tare : 4kg CONTENEUR 20’ Dimensions : $5,9 * 2,34 * 2,4$m Charge utile : 28 240 kg Volume utile : $33,1 \text{ m}^3$</p>

Corrigé du TP 2-3 :

Travail a faire 1 :

on ne peut coucher les caisses, donc on peut placer les caisses dans le conteneur selon les solutions suivantes :

- **première solution** : on met toutes les caisses dans le même sens, longueur de la caisse

sur longueur du conteneur, largeur sur largeur, hauteur sur hauteur.

calculs :

$$5,9/0.7=8.43 =8 \text{ caisses en longueur}$$

$$2,34/0.5=4.68 =4 \text{ caisses en largeur}$$

$$2,4/0.4=6 =6 \text{ caisses en hauteur}$$

Soit :

$$8*4*6=192 \text{ caisses}$$

- **deuxième solution** : on les place en accolant la longueur de la caisse contre la largeur du conteneur, sa largeur contre la longueur du conteneur.

calculs :

$$5,9/0.5=11.8 =11 \text{ caisses en longueur}$$

$$2,34/0.7=3.34 =3 \text{ caisses en largeur}$$

$$2,4/0.4=6 =6 \text{ caisses en hauteur}$$

Soit :

$$11*3*6=198 \text{ caisses}$$

- **Troisième solution** : solution mixte .on place certaines caisses dans le sens de la longueur et d'autres dans le sens de la largeur.

Calculs :

La longueur du conteneur : $7*0,7 = 4.9\text{m} = 7$ caisses en longueur

$$2*0,5 = \underline{1.00\text{m}} = 2 \text{ caisses en largeur}$$

Total $5.9 \text{ m} = 9$ caisses

La largeur du conteneur : sur 2 rangées, les caisses sont dans le sens de la longueur, soit :

$$2,34/0.7=3.34 =3 \text{ caisses}$$

$$2,4/0.5=4.68 =4 \text{ caisses}$$

Hauteur : même calcul, soit 6 caisses

Soit : $6*(4*7+2*3)=204$ caisses

On retient la solution 3.

Travail à faire 2 :

Poids brut d'une caisse =54kg
Poids total =54*204=11016kg <charge utile
Volume d'une caisse =0.7*0.5*0.4= 0.14 m³
Volume total =0.14*204=28.56 m³ <volume utile
Il y a bien compatibilité

4 Objectifs ciblés :maitriser la terminologie de la séquence

Durée estimée :1H

Déroulement du TP 2-4 :

Énoncé TP 2-4 :

Le directeur de l'entreprise « LOGIC SA » vous demande de compléter le tableau ci – après, qui va servir comme glossaire aux nouveaux stagiaires du département commerce international :

TERMES	DÉFINITION
1. EMPOTAGE	
2. DÉPOTAGE	
3. CONTENEUR	
4. PALETTE	
5. ULD	

Corrigé du TP 2-4 :

Le directeur de l'entreprise « LOGIC SA » vous demande de compléter le tableau ci – après, qui va servir comme glossaire aux nouveaux stagiaires du département commerce international :

TERMES	DÉFINITION
EMPOTAGE	L'opération de chargement des marchandises dans un conteneur s'appelle « empotage »
DÉPOTAGE	L'opération de déchargement des marchandises du conteneur s'appelle « dépotage »
CONTENEUR	Le conteneur est un engin de transport, conçu pour contenir des marchandises en vrac ou légèrement emballées, spécialement en vue de leur transport, sans manipulation intermédiaire ni rupture de charge, par un moyen de locomotion quelconque ou la combinaison de plusieurs d'entre eux.
PALETTE	Une palette rassemble en une seule unité les emballages chargés sur leur plateau. Elle accélère les manutentions et simplifie les comptages.
ULD	« unités de chargement » (United Load Devices = ULD) Ce sont les marchandises qui sont palettisées, conteneurisées (emballées dans des unités de chargement pour simplifier les manutentions de chargement et de déchargement.

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques Logistiques du Commerce International	Masse horaire : 120 H
Séquence N°3	Le transport international maritime	Temps prévu : 15 H
Objectif de la séquence :	Le transport international Maritime	

Partie théorique

Points à traiter

1	- Législation du transport maritime
2	- L'offre du transport maritime
3	- Les techniques du transport maritime
4	- Le contrat du transport maritime
5	- Le contrat d'affrètement
6	- La tarification du transport maritime

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : Calcul du fret en conventionnel Durée estimée : 30min Déroulement du TP 3-1 :</p> <p>Énoncé TP 3-1:</p> <p>Calcul d'un fret total en conventionnel : Volume total de la marchandise : 12 m³ Poids total : 6 tonnes Surcharges : BAF : + 3 % CAF : + 2 % Tarif à l'UP : 166 MAD</p>

Corrigé du TP 3-1 :

sur la base du cours en vigueur au moment de la cotation.

Ce qui donne les calculs suivants :

Fret de base : $12 \times 166 = 1\,992$ MAD

Fret corrigé : $1\,992 \times 1,03 = 2\,051,76$ MAD

Fret total : $2\,051,76 \times 1,02 = 2\,092,80$ MAD

Objectifs ciblés : calcul du fret maritime

Durée estimée : 1H

Déroulement du TP 3-2 :

Énoncé TP 3-2 :

- 2 La société VERRILEX est une entreprise spécialisée dans la vente d'assiettes de table « décor parisien ». Fière de son image et des chiffres d'affaires en Europe, VERRILEX a disputé le marché latino-américain. Une première commande vient de la société VENEZUELIAN Import House Ltd.

La commande porte sur 1 900 cartons de 6 assiettes chacun et de dimension 60x40x20 cm et de poids brut 2,40 Kg.

Les cartons voyagent, par mer, au risque et périls de l'acheteur. Les frais du transport principal sont à la charge du vendeur.

T A F

Calculer le fret maritime sachant que le coût est de 150€ /UP

BAF - 2,5%

CAF 1,25%

Remise 3%

Corrigé du TP 3- 2 :

Le poids réel de l'expédition est $2,40 \times 1\,900 = 4\,560$ Kg soit 4,56 tonnes

Le volume de l'expédition est $60 \times 40 \times 20 \times 1\,900 = 91\,200\,000$ cm³ soit 91,2 m³

Le poids fictifs (91,2T) > au poids réel (4,56T), les unités payantes sont de 91,2

Le fret de base : $91,2 \times 150 = 13\,680$ €

BAF : $13\,680 \times -2,50\% = -342$ €

Fret corrigé par BAF : $13\,680 - 342 = 13\,338$ €

CAF : $13\,338 \times 1,25\% = 166,72$ €

Remise : $13\,504,72 \times 3\% = 405,14$ €

Fret à payer est de 13 099,58€

3

Objectifs ciblés :élaboration d'une fiche tarifaire

Durée estimée :2H

Déroulement du TP 3-3 :

Énoncé TP 3-3 :

La société MATICLO commercialise sur l'Afrique du matériel de stockage. Le responsable de la zone Afrique vous demande de remettre à jour le tarif export de la société compte tenu des nouvelles données collectées auprès du commissionnaire habituel de l'entreprise (annexe 1). Le tarif concerne le produit phare de la société : des silos boulonnés destinés à l'entreposage de produits pulvérulents. prix unitaire 7 000 euros. Ces silos sont transportés démontés et emballés en caisses bois (coût de l'emballage 150 euros).

Travail à faire :

1. Complétez la fiche de présentation des coûts logistiques, annexe 2. (1 euro = 0,9887 USD, 1 euro = 11,87 MAD).
2. Identifiez pour chaque incoterm le point de transfert de risques et de frais

Annexe 1 : informations fournies par le commissionnaire

Pour des matériels de stockage à destination de CASABLANCA : 2 tonnes, 3 m³.

Prise en charge à Clermont-Ferrand dans vos locaux. Prévoir un emballage export.

Fret maritime par compagnie Delmas. : 40 USD l'UP et 15 USD l'UP pour la surcharge fuel.

Chargement dans vos locaux : 100 euros

Déchargement au port de Bordeaux : 100 euros

Pré transport par route : 580 euros

Embarquement : 140 euros

Passage portuaire et débarquement à CASABLANCA: 300 euros

Assurance de bout en bout : 50 euros

Post-acheminement : 400 euros non inclus le déchargement dans les locaux de l'acheteur (50 euros).

Formalités à l'arrivée : 50 euros

Estimation des droits et taxes à l'importation : 550 euros

Annexe 2 : fiche de prix

Marchandise : SILO BOULONNÉ STU 20

Tarif à l'unité

Données	Montant en euros	Transfert de frais et de risque
EXW Clermont-Ferrand		
FCA Bordeaux Le Verdon		
FOB Le Verdon		
CIP CASABLANCA		
DAT CASABLANCA		
DDP entrepôt de l'acheteur		

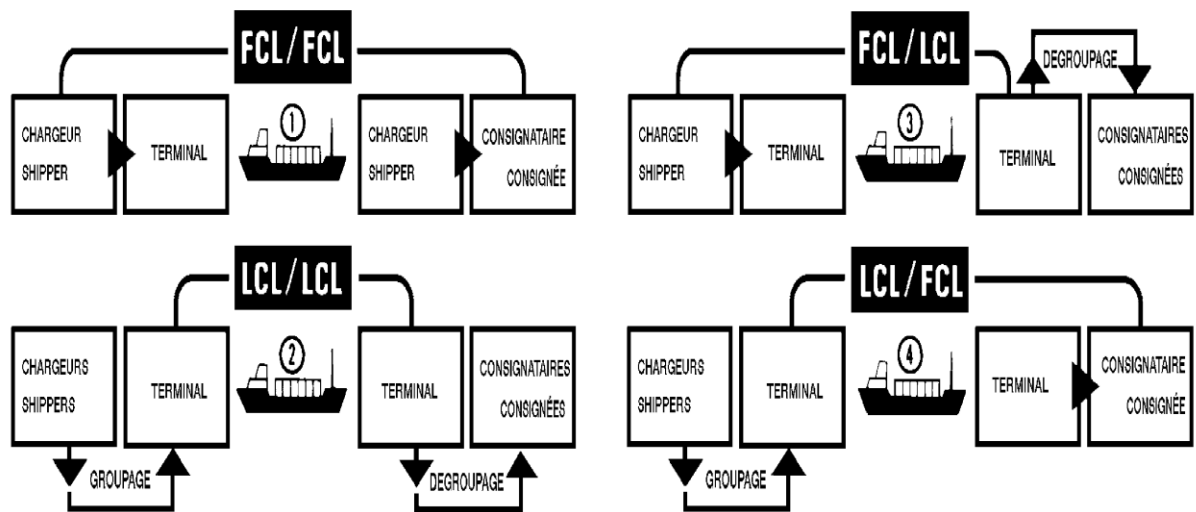
Corrigé du TP 3-3:**1. La fiche de présentation des coûts logistiques.****2. Le point de transfert de risques et de frais pour chaque incoterm.****Fiche de prix***MARCHANDISE : SILO BOULONNÉ STU 20**TARIF À L'UNITÉ*

Données	Montant en euros	Transfert de frais et de risques
Valeur de la marchandise	7 000,00	à l'usine du vendeur
emballage	150,00	
EXW Clermont Ferrand	7 150,00	
chargement sur le camion	100,00	au terminal à conteneur, déchargement du moyen de transport à la charge de l'acheteur
Pré-transport par route jusqu'au terminal à conteneur de Bordeaux Le Verdon	580,00	
FCA Bordeaux Le Verdon	7 830,00	
	240,00	
Déchargement et mise à bord du navire	8070,00	
FOB Le Verdon	166,88	Transfert de frais et de risque on bord
Fret maritime 40 USD l'UP 3 m3 :120 USD Surcharge BAF 15 USD l'UP : 45 USD Fret total : 165 USD 1 euro = 0,9887 USD	50,00	Transfert de risques au départ, et transfert de frais après fret et assurance
Assurance maritime	300,00	
CIP Abidjan		
Passage portuaire à Abidjan et mise à disposition au port de destination	8 586,88	Transfert de frais après débarquement de la marchandise. La livraison se fait à quai. Le transfert de risque se fait à l'arrivée
DAT Abidjan	600,00	
	400,00	
	9 586,88	Transfert de frais et de risques à l'arrivée : déchargement du moyen de transport à la charge de l'acheteur (50 euros).
Formalités import et droits Post acheminement	113796.26MAD	
DDP entrepôt de l'acheteur		

4	<p>Objectifs ciblés maitriser la terminologie de la séquence Durée estimée : 30min Déroulement du TP 3-4 : Énoncé TP 3-4 : Le directeur de l'entreprise « LOGIC SA » vous demande de compléter le tableau ci – après, qui va servir comme glossaire aux nouveaux stagiaires du département commerce international :</p> <table border="1" data-bbox="312 409 1305 927"> <thead> <tr> <th>TERMES</th> <th>DÉFINITION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Connaissance FIATA (FBL)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Connaissance de transport combiné (CTBL)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TERMES	DÉFINITION	Connaissance FIATA (FBL)		Connaissance de transport combiné (CTBL)		Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)	
TERMES	DÉFINITION								
Connaissance FIATA (FBL)									
Connaissance de transport combiné (CTBL)									
Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)									
	<p>Corrigé du TP 3-4 : Le directeur de l'entreprise « LOGIC SA » vous demande de compléter le tableau ci – après, qui va servir comme glossaire aux nouveaux stagiaires du département commerce international :</p> <table border="1" data-bbox="312 1182 1305 1704"> <thead> <tr> <th>TERMES</th> <th>DÉFINITION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Connaissance FIATA (FBL)</td> <td>pour transport combiné, émis par le transitaire pour l'ensemble du transport.</td> </tr> <tr> <td>Connaissance de transport combiné (CTBL)</td> <td>émis par un transporteur responsable pour l'ensemble du transport.</td> </tr> <tr> <td>Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)</td> <td>constitue un contrat unique qui couvre plusieurs transports successifs. Chaque transporteur est responsable de la partie du transport qu'il assure lui-même.</td> </tr> </tbody> </table>	TERMES	DÉFINITION	Connaissance FIATA (FBL)	pour transport combiné, émis par le transitaire pour l'ensemble du transport.	Connaissance de transport combiné (CTBL)	émis par un transporteur responsable pour l'ensemble du transport.	Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)	constitue un contrat unique qui couvre plusieurs transports successifs. Chaque transporteur est responsable de la partie du transport qu'il assure lui-même.
TERMES	DÉFINITION								
Connaissance FIATA (FBL)	pour transport combiné, émis par le transitaire pour l'ensemble du transport.								
Connaissance de transport combiné (CTBL)	émis par un transporteur responsable pour l'ensemble du transport.								
Connaissance direct (<i>Through Bill of Lading, TBL</i>)	constitue un contrat unique qui couvre plusieurs transports successifs. Chaque transporteur est responsable de la partie du transport qu'il assure lui-même.								
5	<p>Objectifs ciblés : prise en compte des liner-terms Durée estimée :1H Déroulement du TP 3-5 : Énoncé TP 3-5 : La SARL GOULOG choisit régulièrement le transport par mer pour acheminer sa marchandise à destination du Maroc. Le plus souvent, elle vend en FOB Le Havre. Le responsable export s'étonne des différences de frais de mise à FOB selon les cas. Vous lui expliquez que cela provient de la prise en compte de <i>liner-terms</i> différents. Vous lui en faites la démonstration chiffrée.</p>								

	<p><u>Travail à faire :</u></p> <p>Rappelez la différence entre incoterm et liner-term. Indiquez le montant FOB de la marchandise selon les deux hypothèses indiquées en annexe.</p> <p style="text-align: center;">Annexe</p> <p>Marchandise FCA parc à conteneur du Havre : 34 000 euros</p> <p>Départ par compagnie CGM:</p> <ul style="list-style-type: none"> – rapprochement dans le périmètre du navire : 100 euros – opérations de mise sous palan : 100 euros – hissage et descente à bord : 50 euros – arrimage en cale : 100 euros – conditions de ligne : sous palan à bord. <p>Départ par compagnie outsider:</p> <ul style="list-style-type: none"> – frais identiques – conditions de ligne : bord à bord.
	<p>Corrigé du TP 3-5:</p> <p>Différence entre liner-term et incoterm</p> <p>Les liner-terms se rapportent au contrat de transport. Ils définissent les frais à la charge de la marchandise et les frais inclus dans le transport maritime, dits à la charge du navire.</p> <p><i>Mise à FOB</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Par CGM 34 000 + 100 + 100 = 34 200 € • Par outsider • 34 000 + 100 + 100 + 50 + 100 = 34 350 €
6	<p>Objectifs ciblés :FORMES D’EXPÉDITIONS PAR CONTENEUR Durée estimée : 30 min Déroulement du TP 3-6 :</p> <p>Énoncé TP 3-6 : CITEZ LES DIFFÉRENTES FORMES D’EXPÉDITIONS PAR CONTENEUR ?</p>

Corrigé du TP 3-6:



1. FCL/FCL

Vous empotez vous-même votre marchandise dans le conteneur, vous scellez celui-ci et il sera livré directement chez votre client outre-mer, sans être ouvert (à moins de vérifications douanières).

2. LCL/LCL

Votre envoi est insuffisant pour un conteneur : livrez vos marchandises au centre de groupage le plus proche que vous indiquera CGM. Elles seront conteneurisées avec d'autres à destination du même port où elles seront mises à la disposition de votre client.

3. FCL/LCL

Vous avez plusieurs lots pour une même destination : vous les empotez et envoyez le conteneur au port de chargement (*merchant's haulage*), ou bien nous organisons nous-mêmes le transport (*carrier's haulage*). Outre-mer, nous dégroupons les marchandises où elles sont tenues à la disposition des différents réceptionnaires.

4. LCL/FCL

Vous attendez des livraisons d'origines diverses. Vous demandez à vos fournisseurs de les livrer au même centre de groupage portuaire outre-mer que vous indiquera CGM, où elles seront empotées, et CGM les livrera ensemble à domicile après le transport.

7

Objectifs ciblés : **calcul d'un fret maritime**

Durée estimée : 1H 30min

Déroulement du TP 3-7 :

Énoncé TP 3-7 :

	Marchandise 1	Marchandise 2	Totaux
Poids brut total	700kg	560kg	
Volume d'une caisse	0,8x0,8x0,6 m	0,8x0,8x0,6 m	
Nombre de caisses	10	7	
Volume de l'expédition			
Le taux de fret à l'UP	20 USD	20 USD	
Fret de base			
BAF	5%	5%	
CAF	2%	2%	
Remise	3%	–	
Fret total			

Corrigé du TP 3-7:

	Marchandise 1	Marchandise 2	Totaux
Poids brut total	700kg	560kg	
Volume d'une caisse	0,8x0,8x0,6 m	0,8x0,8x0,6 m	
Nombre de caisses	10	7	
Volume de l'expédition	3,84 m ³	2,688 m ³	
Le taux de fret à l'UP	20 USD	20 USD	
Fret de base	76,8 USD	53,76 USD	
BAF	3,84 USD	2,69 USD	
CAF	1,61 USD	1,13 UDS	
Remise	2,47 USD	–	
Fret total	79,78 USD	57,58 USD	

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°4	Le transport international aérien	Temps prévu :15H
Objectif de la séquence :	Le transport international aérien	

Partie théorique

Points à traiter

1	- Organisation internationale du transport aérien
2	- Techniques du transport aérien
3	- Le contrat du transport aérien
4	- La tarification du transport aérien

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés :TARIF ULD Durée estimée : 30min Déroulement du TP 4-1 :</p> <p>Énoncé TP 4-1 : Chargement en ULD qui va de Paris à San Francisco. Le forfait est de 4 490 €.</p> <p>Poids pivot : 2 100 kg Taxation au-dessus du poids pivot : 1,86 €/kg Poids de la marchandise : 2,8 t = 2 800 kg</p> <p>Corrigé du TP 4-1 : Calculer le coût total. $2800 - 2100 = 700$ kg d'excès de poids $700 \times 1,86 = 1\,302$ € Coût total : $4\,490 + 1\,302 = 5\,792$ €</p>

2	<p>Objectifs ciblés : La tarification du transport aérien Durée estimée : 1H Déroutement du TP 4-2 :</p> <p>Énoncé TP 4-2 : Votre entreprise, installée dans la région parisienne, exporte régulièrement par la voie aérienne des accessoires de mode (bijoux fantaisie) à destination d'un distributeur américain installé à New York.</p> <p>L'expédition type est la suivante : 5 colis de 0,4x0,4x0,3 m et 6 Kg chacun. Valeur 600 € FCA Roissy, soit 20 € le kilogramme Une expédition semblable est organisée chaque semaine. Le tarif IATA Paris-New York se présente ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • $0 \leq P < 45$ Kg 4,60€/Kg • $45 \leq P < 100$ Kg 3,70€/Kg • $100 \leq P < 500$ Kg 2,70€/Kg • + 500 Kg 2,20€/Kg • Minimum de taxation 50€ <p>T A F</p> <p>Quelle somme paierez-vous pour le fret ?</p>
	<p>Corrigé du TP 4-2 :</p> <p>Le poids réel de l'expédition est $5 \times 6 = 30$ Kg Le volume de l'expédition est $0,40 \times 0,40 \times 0,30 \times 5 = 0,24$ m³ Le poids fictifs ($0,24/6=40$Kg)>au poids réel(30Kg), le poids taxable est de 40 kg. Le fret aérien : 40 x 4,60 = 184€ EN APPLICATION DE LA RÈGLE DU « PAYANT POUR » : 45x3,70= 166,50€ Fret aérien à payer est de 166,50€</p>
3	<p>Objectifs ciblés : Calcul du fret aérien Durée estimée : 1H Déroutement du TP 4-3 :</p> <p>Énoncé TP 4-3 :</p> <p>Vous souhaitez expédier à Paris 180 cartons identiques de produits pharmaceutiques, de dimension 50x40x40 cm et de poids brut 16 Kg.</p> <p>La vente est réalisée CIP Paris, incoterm 2010 CCI.</p> <p>La compagnie aérienne vous propose un ULD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base palette 307x234 cm ; • Hauteur maximum : 241 cm. Masse chargeable 5 000 Kg. • Le poids pivot de cet ULD est de 2 200 Kg • Prix minimum pour Paris : 6 500 € • Kilogrammes au-dessus du pivot : 2,49€ <p>T A F : Calculer le fret aérien</p>

Corrigé du TP 4-3 :

Le poids réel de l'expédition est $180 \times 16 = 2\,880$ Kg, la palette peut charger 5 000 Kg.

Le volume de l'expédition est $0,50 \times 0,40 \times 0,40 \times 180 = 14,4$ m³, la palette peut accueillir 17,3 m³

Le fret aérien : $[6\,500 + (2\,880 - 2\,200) \times 2,49] = 8\,193,20\text{€}$

4 Objectifs ciblés : calcul du fret aérien

Durée estimée : 1H 30min

Déroulement du TP 4-4 :

Énoncé TP 4-4 :

Compléter le tableau suivant :

La configuration du fret aérien

	Expédition A	Expédition B
Tarif général : – moins de 45 kg 4 MAD le kg ; – 45 à 100 kg 3,5 MAD le kg ; – 100 à 300 kg 3 MAD le kg ; – 300 à 500 kg 2,7 MAD le kg.	Poids brut : 220 kg Volume : 2 m ³	Poids brut : 280 kg Volume : 1,4 m ³
Poids taxable		
Application de la règle du payant-pour		
Montant du fret à acquitter		

Corrigé du TP 4-4 : <u>Le tarif général</u>		
	Expédition A	Expédition B
Tarif général : – moins de 45 kg 4 MAD le kg ; – 45 à 100 kg 3,5 MADle kg ; – 100 à 300 kg 3 MADle kg ; – 300 à 500 kg 2,7 MAD le kg.	Poids brut : 220 kg Volume : 2 m ³ Rapport poids/volume : 2m ³ /6 = 333 kg	Poids brut : 280 kg Volume : 1,4 m ³ Rapport poids/volume : 1,4m ³ /6 = 233 kg
Poids taxable	333 kg	280 kg
Application de la règle du payant-pour	–	300 kgx 2,7 € = 810 € (au lieu de 280 x 3 = 840 €). Montant du fret à acquitter
Montant du fret à acquitter	333 x 2,7 € = 899,1 €	810 €

5	<p>Objectifs ciblés :calcul du montant CIP Durée estimée : 1H Déroulement du TP 4-5 : Énoncé TP 4-5:</p> <p>Expédition <i>Casablanca /Paris</i> de cartons contenant de la verrerie. Le poids brut est de 450 kg. Le volume est de 5 m3.</p> <p>Le tarif général propose d'aéroport à aéroport :</p> <ul style="list-style-type: none"> – M : 84 MAD – N : 10,67 MAD /kg – 200 : 8,69 MAD /kg – 500 : 7,62 MAD /kg – 1 000 : 6,17 MAD / kg <p>Assurance : 0,4 % de CIP plus 20 %.</p> <p>Cotation : Valeur de la marchandise : 30 500 MAD</p> <p>Frais annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Frais d'enlèvement (14,48 les 100 kg) : 65,16 MAD – Émission LTA : 5,80 MAD – Enregistrement : 10,00 MAD – Douane export : 38,00 MAD – Entreposage au départ : 37,35 MAD <p>Total des frais annexes = 156,31 MAD</p> <p>1 Euro = 11,5 MAD</p> <p><u>TRAVAIL A FAIRE :</u> Calculez le montant CIP paris ?</p>
---	--

Corrigé du TP 4-5 :

Fret aérien :

- Calcul du rapport poids-volume $5/6 = 0,833$ t, soit 833 kg taxables.
- Application de la règle du payant-pour : $(833 \times 7,62 = 6\,347,76 \text{ MAD})$
pour 1 000 kg taxés $(1\,000 \times 6,17) = 6\,170 \text{ MAD}$

Montant du fret 6 170 MAD

Montant CPT 36 326,31 MAD

Assurance (calculée sur le CIP majoré de 20 %) :

- $\text{CIP} = \text{CPT} / (1 - (0,004 \times 1,2))$
- $\text{CIP} = 36\,326,31 / 0,9952 = 36\,501,52 \text{ MAD}$
- Montant de l'assurance CIP - CPT = 175,21 MAD

Montant CIP 36 501,52 MAD = 419767,48 EUROS

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence 5 N°	Le transport international routier	Temps prévu : 10 H
Objectif de la séquence :	Le transport international routier	

Partie théorique

Points à traiter

1	- Le cadre juridique du transport international routier
2	- Les techniques du transport international routier
3	- Les documents du transport international routier
4	- Le contrat du transport international routier
5	- La tarification du transport international routier

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : les obligations réciproques de l'expéditeur et du transporteur dans la cadre d'un contrat de transport par route</p> <p>Durée estimée : 30min</p> <p>Déroulement du TP 5-1 :</p> <p>Énoncé TP 5-1 :</p> <p>Précisez les obligations réciproques de l'expéditeur et du transporteur dans la cadre d'un contrat de transport par route ?</p>

Corrigé du TP 5-1 :	
<i>Obligations de l'expéditeur</i>	<i>Obligations du transporteur</i>
<ul style="list-style-type: none"> – Emballer et étiqueter la marchandise. – Respecter les réglementations diverses (marchandises dangereuses par exemple). – Remettre dans les délais convenus la marchandise. – Informer le transporteur des particularités de la marchandise. – Procéder au chargement pour les envois de plus de 3 tonnes. – Veiller à la rédaction du document de transport international. – Acquitter le prix du transport en « port payé ». 	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre en charge la marchandise après vérification du nombre de colis et de l'état apparent (masse et contenu si le chargeur le demande). – Livrer la marchandise au destinataire au lieu prévu. – Assurer le chargement pour les envois de moins de 3 tonnes (messagerie). – Émettre le document de transport, pour le compte de l'exportateur. – Régulariser les opérations de transit.
2	<p>Objectifs ciblés : calcul du fret routier Durée estimée : 1H Déroutement du TP 5-2 :</p> <p>Énoncé TP 5-2 : Expédition d'outillage à main Casablanca /Pérou Masse nette marchandise 1890Kg. Emballage 25 caisses en bois, masse vide 15kg, dimensions 0.8m x 0.8m x 0.8m Pré acheminement par route PORT DE CASA Moins de 999kg : 9.95 MAD les 100kg De 1 à 2.999t : 9.05 MAD les 100kg De 3 à 3.999t : 6.45 MAD les 100kg De 4 à 4.999t : 5.82 MAD les 100kg De 5 à 5.999t : 9.24 MAD les 100kg</p> <p><u>TRAVAIL A FAIRE :</u> CALCULEZ LE MONTANT DU FRET ROUTIER ?</p>
Corrigé du TP 5-2 :	
<p><u>Poids brut de l'expédition : 1890+375=2265KG=2.265T</u> Volume de l'expédition : 25 x 0.8 x 0.8 x 0.8m = 12.8M³ Pré acheminement routier Poids équivalent volume : 12,8 / 3 = 4.267 > 2.265 NOMBRE DE KILOS TAXABLES : 4.267 Fret routier : 4267/100 MAD</p> <p>Dans ce cas le « payant pour » ne s'applique pas : 5000/100 x 5.24 = 262 > 248.3</p>	

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°6	Le transport international ferroviaire	Temps prévu :5H
Objectif de la séquence :	Le transport international ferroviaire	

Partie théorique

Points à traiter

1	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre juridique du transport international ferroviaire
2	<ul style="list-style-type: none"> Les techniques du transport international ferroviaire
3	<ul style="list-style-type: none"> Les modalités du transport international ferroviaire
4	<ul style="list-style-type: none"> Les documents du transport international ferroviaire

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : tarification TIF Durée estimée : 30 min Déroulement du TP 6-1 : Énoncé TP 6-1 : QUELLE EST LA TARIFICATION APPLICABLE DANS LE CADRE DU TIF ?</p> <hr/> <p>Corrigé du TP 6-1 :</p> <p>Des tarifs communs permettent de déterminer le prix du transport de bout en bout (par exemple: tarif international commun pour le transport de colis express). Des tarifs bilatéraux négociables établissent des prix pour des départs et des arrivées de marchandises dans les pays concernés, quelle que soit la distance parcourue dans chaque pays (exemple: tarif franco-belge, franco-allemand), etc. En dehors de ces cas, les prix sont établis par additions successives des tarifs nationaux. L'expéditeur peut alors rechercher quel est l'itinéraire le moins cher.</p>

2

Objectifs ciblés :distinguer les tarifications du transport international

Durée estimée : 2H

Déroulement du TP 6-2 :

Énoncé 6-2 :

Le service expédition de l'E/se RIM SERVICES organise de nombreux envois de marchandises à destination de toute l'Europe. Il utilise en fonction des destinations et des livraisons à respecter le mode de transport le plus approprié mer, air, ou camion.

T.A.F. :

Complétez chacun des tableaux ci-après :

Tableau 1 : détermination du poids taxable

	Expédition 1	Expédition 2	Expédition 3
Poids net	54kg		6 tonnes
Tare	2kg	20kg	300kg
Poids brut		240kg	
Volume	0,56 m ³	1,4m ³	5m ³
Poids taxable en aérien			
Unité payante en maritime			
Poids taxable en routier			

Corrigé du TP 6-2 :

	Expédition 1	Expédition 2	Expédition 3
Poids net	54kg	220kg	6 tonnes
Tare	2kg	20kg	300kg
Poids brut	56 kg	240kg	6 300 kg
Volume	0,56 m ³	1,4m ³	5m ³
Poids taxable en aérien	93,33kg	240kg	6 300kg
Unité payante en maritime	0,56	1,4	6,3
Poids taxable en routier	186,66kg	466,66kg	6 300kg

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°7	La responsabilité des transporteurs internationaux et les assurances transport	Temps prévu :15H
Objectif de la séquence :	La responsabilité des transporteurs internationaux et les assurances transport	

Partie théorique

Points à traiter

1	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de transport international
2	<ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité du transporteur international
3	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en cause de la responsabilité du transporteur
4	<ul style="list-style-type: none"> • Connaitre le cout de l'assurance
5	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les risques du transport maritime, terrestre, aérien
6	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques de la garantie
7	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir un remboursement rapide en cas d'avarie

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : LES OBLIGATIONS DES PARTIES AU CONTRAT DE TRANSPORT INTERNATIONAL</p> <p>Durée estimée :30 min</p> <p>Déroulement du TP 7-1 :</p> <p>Énoncé TP 7-1 :</p> <p>QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DES PARTIES AU CONTRAT DE TRANSPORT INTERNATIONAL ?</p>

Corrigé du TP 7-1 :

Chaque cocontractant a des obligations, dont certaines varient selon le mode de transport.

	OBLIGATIONS DU CHARGEUR	OBLIGATIONS DU TRANSPORTEUR
TOUT MODE DE TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un emballage suffisant pour protéger la marchandise dans des conditions normales de transport. • Réaliser le marquage des colis. • Mettre à disposition la marchandise au lieu, date et heures prévues. • Prévoir le dédouanement. • Acquitter le prix de transport (en cas de port payé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Émettre le document de transport. • Prendre en charge la marchandise. • Charger et arrimer la marchandise. • Assurer le transport en bon état de la marchandise, jusqu'à destination. • Prévenir le destinataire de l'arrivée. • Décharger et livrer la marchandise
TRANSPORT MARITIME	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une déclaration écrite des marchandises transportées (marques, nombres, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Transbordement en cas d'empêchement de poursuivre la traversée.
TRANSPORT AÉRIEN	<ul style="list-style-type: none"> • En théorie, émettre le document de transport. • Responsabilité des mentions portées. 	<ul style="list-style-type: none"> • En pratique, le transporteur ou l'agent émet le document de transport à partir des informations reçues du chargeur.
TRANSPORT ROUTIER		<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les mentions suivantes portées sur le document de transport : nombre et numéros de colis, marques, état apparent.
TRANSPORT FERROVIAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au chargement et à l'arrimage pour les envois supérieurs à 3 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au chargement et à l'arrimage pour les envois inférieurs à 3 tonnes. • Vérifier les mentions portées sur le document de transport, selon la réglementation par types d'expéditions, ou sur la demande du chargeur. • Envois complets : obligation de transporter, avec la possibilité de concentrer le trafic sur certains réseaux. • Envois de détails : absence d'obligation de transporter. Possibilité de réaliser des groupages.

Objectifs ciblés : ASSURANCE TRANSPORT

Durée estimée : 1H

Déroulement du TP 7-2 :

Énoncé TP 7-2 :

- 2 Vous avez vendu 15 caisses identiques de matériel électronique CIP Baltimore (USA) pour un prix global de 20 550 €.
- Ces marchandises ont été embarquées à Rouen le 12 Février par l'intermédiaire du transitaire Transfert, agissant comme commissionnaire de transport.
- Vous avez souscrit une assurance « Fap sauf » auprès de la compagnie la Discorde : valeur 22 500 € ; prime 80 €.
- Les documents, dont un connaissement net, ont été remis à la banque le 16 Février, pour paiement par un CREDOC.
- Le 22 Février, l'acheteur américain vous expédie une télécopie pour vous informer qu'une caisse a été livrée éclatée par la compagnie maritime Seaspeed, et que son contenu est gravement endommagé.
- T A F**
1. Qui sera indemnisé, par qui, et pour quel montant ?
 2. Quels conseils devez-vous donner au réceptionnaire ?
 3. Quelle sera éventuellement la responsabilité de chaque partie ?

Corrigé du TP 7-2 :

- 1- **Qui sera indemnisé ?** Le destinataire, car la marchandise voyageait à ses risques (vente CIP)

Par qui ? Par la compagnie d'assurance, qui deviendra subrogée dans les droits du destinataire vis-à-vis des éventuels responsables. Les risques d'avaries particuliers (dommages aux marchandises) sont en effet couverts par la garantie « Fap sauf ». Un vol ne l'aurait pas été.

De quel montant ? Si la marchandise est jugée totalement détruite par le commissaire d'avaries, l'acheteur sera indemnisé de la valeur « facture » d'une caisse, soit 1 370 €, et éventuellement d'un profit espéré, sans pouvoir dépasser la valeur d'assurance, soit 1 500 €. En cas de sinistre partiel, le commissaire définira une quotité de dépréciation qui s'appliquera à la même base.

2- Conseils au réceptionnaire

Ce sont ceux figurant sur le certificat d'assurance : mettre les marchandises à l'abri, émettre des réserves auprès du transporteur, prévenir l'assureur et le commissaire d'avaries, ...etc.

3- Responsabilité

L'assureur peut être conduit à se retourner :

- Soit contre le transporteur maritime Seaspeed. Une forte présomption pèse en effet sur lui (connaissement émis sans réserves, marchandise livrée par lui-même abimée à destination)
- Soit contre le commissionnaire de transport Transfert, dont la responsabilité ne peut dépasser celle des prestataires qu'il a choisis, sauf en cas de faute propre.

Mais cette recherche de responsabilité est un problème de l'assureur.

3	<p>Objectifs ciblés :assurance transport Durée estimée : 30min Déroutement du TP 7-3 :</p> <p>Énoncé 7-3 : Vous avez expédié vers Munich 20 cartons identiques de cassettes vidéo enregistrées. Masse d'un carton : 12 Kg Valeur de l'expédition : 6 000€ DAP Munchen Vous avez souscrit auprès de la compagnie aérienne une assurance « tiers chargeur » aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Prime : 0,15% ○ Valeur pour l'assurance : 6 500€ <p>À l'arrivée, le réceptionnaire vous signale qu'un carton était manquant lors de la remise à la société de messagerie chargée du post-acheminement.</p> <p>T A F</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que devez-vous faire ? 2. Quelle sera l'indemnité reçue de l'assureur ? 3. Comment auriez-vous été indemnisé en l'absence d'assurance ?
	<p>Corrigé du TP 7-3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Vous, l'expéditeur, êtes l'assuré puisque la marchandise voyageait à vos risques (Incoterm DAP). Il faut demander au réceptionnaire de remplir les formalités (réserves, commissaire d'avaries, lettre à l'assureur...), mais il faut prévenir vous-même l'assureur par lettre recommandée. 2- L'indemnité sera calculée sur la base du préjudice, sans pouvoir dépasser 6 500/20, soit 325€. 3- En l'absence d'assurance, si le transporteur n'avait pu dégager sa responsabilité, il vous aurait indemnisé du préjudice, dans la limite de 17 DTS par Kg, soit 17x12=204€. Le cours du DTS à prendre en compte est celui de la date du jugement.

4	<p>Objectifs ciblés : Transport aérien et assurance Durée estimée : 1H Déroutement du TP 7-4 :</p> <p>Énoncé 7-4 : Société Vubois : transport aérien et assurance Le responsable commercial de la société Vubois, située à Paris, expédie par avion un objet d'art de grande valeur (28 000 Euros) à destination du Japon. L'emballage requis pèse 15 kg pour un volume de 0,4 m³. Le poids total de l'expédition est de 75 kg. L'emballage coûte 400 euros et reviendra par transport aérien également, plié de façon partielle (0,3 m³).</p> <p>T A F</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelle précaution particulière doit-on prendre pour obtenir une indemnisation satisfaisante de la part du transporteur en cas de perte ou de dommages à la marchandise ? 2. Indiquez quels seront les coûts de transport aérien à facturer au client pour l'aller et le retour. 3. Quel sera le montant assuré pour l'objet d'art à l'aller ? <p>Annexe Tarif Paris/Tokyo ou Tokyo/Paris au kg : – en dessous de 50 kg : 7,7 euros – à partir de 50 kg : 5,7 euros. Assurance de 0,03 % sur la base d'un CIP majoré de 20 %.</p>												
	<p>Corrigé du TP 7-4 :</p> <p>1. Précautions à prendre</p> <p>L'expéditeur doit faire une déclaration de valeur pour lever les limites forfaitaires d'indemnisation.</p> <p>2. Coûts de transport facturés au client</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Aller</th> <th style="text-align: center;">Retour</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poids taxable</td> <td style="text-align: center;">75 kg (poids réel)</td> <td style="text-align: center;">50 kg (taxation au volume)</td> </tr> <tr> <td>Fret</td> <td style="text-align: center;">427,50</td> <td style="text-align: center;">285</td> </tr> <tr> <td>À facturer au client</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">712,50 Euros</td> </tr> </tbody> </table> <p>3. Valeur assurée à l'aller</p> <p>Valeur CIP à l'expédition : $28\,427,5 / 0,99\,964 = 28\,437,74$ euros Valeur assurée : $CIP * 1,2 = 34\,125,29$ euros</p>		Aller	Retour	Poids taxable	75 kg (poids réel)	50 kg (taxation au volume)	Fret	427,50	285	À facturer au client	712,50 Euros	
	Aller	Retour											
Poids taxable	75 kg (poids réel)	50 kg (taxation au volume)											
Fret	427,50	285											
À facturer au client	712,50 Euros												

5	<p>Objectifs ciblés : Calcul de la prime d'assurance Durée estimée : 30 min Déroulement du TP 7-5 : Énoncé 7-5 : Un exportateur vend une marchandise pour un montant de 12 000 € CFR Miami. La prime d'assurance est de 0,8 %, ceci correspondant à une garantie FAP Sauf.</p> <p>T A F 1-Calcul de la prime sur une base CIF majorée de 10 %</p> <p>2-La marchandise est volée en partie pendant le transport. L'assuré (ici l'acheteur) peut-il prétendre à une indemnisation ?</p> <hr/> <p>Corrigé du TP 7-5:</p> <p>1-</p> <ul style="list-style-type: none"> • $CIF = 12\ 000/0,9912 = 12\ 106,54\ €$. • La prime est de 106,54 €. • La valeur assurée est de $12\ 106,54 \times 1,1 = 13\ 317,19\ €$. <p>2-</p> <p>L'assurance FAP Sauf ne couvre que l'avarie commune et les avaries particulières limitativement énumérées mais pas le vol. L'assuré n'est donc pas couvert.</p>
6	<p>Objectifs ciblés : Assurances et risque couverts Durée estimée : 1h 30 min Déroulement du TP 7-6 : Énoncé 7-6 : Société « expo assurance Maroc » : assurances et risque couverts</p> <p>1. Marchandise assurée pour un transport en maritime de Casablanca à Santiago. La marchandise subit des dommages lors de l'entreposage immédiatement après le débarquement.</p> <p>a. L'assuré est-il indemnisé de ses dommages s'il a souscrit une assurance FAP. Sauf ? b. Même question s'il s'agit d'un vol.</p> <p>2. Marchandise assurée pour un transport maritime selon une formule tous risques. La marchandise subit des détériorations pendant le post-acheminement faisant suite au débarquement au port d'arrivée.</p> <p>a. L'assuré sera-t-il indemnisé ? b. Même question si la détérioration est constatée au port d'arrivée 65 jours après la date de déchargement ?</p> <p>3. Un exportateur souscrit une assurance dont la prime est de 0,5 % de CIF + 10 %. Les indemnités sont payables à destination auprès d'un correspondant de la compagnie à Tokyo.</p> <p>a. Justifiez cette majoration de 10 %. b. Quelle est la valeur assurée pour une marchandise qui vaut 12 000 euros CIF ? Le montant de la prime acquittée ? c. Pour quelle raison les indemnités sont-elles quérables à Tokyo ?</p>

Corrigé du TP 7-6 :

1.

a) L'assurance FAP Sauf couvre l'avarie commune ainsi que certaines avaries particulières (à la marchandise), énumérées au contrat. Par ailleurs, l'assurance couvre les risques avant et après le transport par mer dans un délai de 60 jours après l'arrivée. L'assuré peut donc être indemnisé.

b) L'assurance FAP Sauf ne couvre pas le vol. Il aurait fallu une extension de garantie.

2.

a) Assurance de magasin à magasin qui couvre les autres transports intervenant après le trajet par mer. L'assuré sera indemnisé.

b) Au-delà du 60e jour l'assurance ne joue plus.

3.

a) Cette majoration correspond au manque à gagner subi par l'assuré en cas de dommage à la marchandise du fait de la non commercialisation par exemple.

b) Valeur assurée : 13 200 euros. Prime : 66 euros.

c) Les indemnités sont quérables à Tokyo par l'intérêt assuré qui est ici l'acheteur

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module N°23	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°8	Les incoterms CCI 2010	Temps prévu :15H
Objectif de la séquence :	Les incoterms CCI 2010	

Partie théorique

Points à traiter

1	- Incoterm et mode de transport retenu
2	- distinguer les ventes au départ et les ventes à l'arrivée
3	- présentation détaillée de chaque incoterm
4	- Le calcul des coûts selon l'incoterm retenu

Partie pratique

TP				
	<p>Objectifs ciblés : distinguer les différents types d'incoterms Durée estimée : 1H30min Déroulement du TP 8-1 : Énoncé 8-1 :</p>			
1	NUMÉRO	SITUATION	OUI	NON
	1	Vous achetez EXW FÈS. Payez-vous les formalités export ?		
	2	Vous achetez EXW... Prenez-vous en charge le chargement sur le camion ?		
	3	Vous vendez FCA dans vos locaux à SETTAT. Devez-vous désigner le transporteur principal ? Devez-vous supporter les frais de chargement sur le camion ? Devez-vous supporter les frais de déchargement à l'arrivée +du moyen de transport ?		
	4	Vous vendez FCA Roissy CDG. Devez-vous organiser le moyen de transport d'approche (par camion) ? Devez-vous organiser et supporter le coût du déchargement du camion à Roissy?		

5	Vous achetez FAS TANGER. Payez-vous le transport international directement à la compagnie maritime? Devez-vous vous occuper du dédouanement à l'exportation?		
6	Vous vendez une marchandise à transporter par conteneur complet, à destination de Miami. Vous choisissez l'incoterm FCA Menton. L'empotage du conteneur ainsi que les frais et risques que cela représente, incombent-ils à l'acheteur?		
7	Vous venez FCA terminal à conteneur, port de Marseille, une marchandise en FCL. Devez-vous faire décharger à vos frais ce conteneur?		
8	Vous achetez en CIF PORT DE CASABLANCA. Devez-vous souscrire une assurance transport? Si votre marchandise supporte une avarie pendant le transport maritime, aurez-vous à exercer vous-même les recours contre le transporteur et l'assureur ?		
9	Vous vendez FAS Alger. Payez-vous les frais d'embarquement sur le navire ? Les frais de dédouanement export ?		
10	Vous vendez CPT Moscou. Supportez-vous les risques liés aux vols et perte de marchandises pendant le transport ? Payez-vous la prime d'assurance ?		

Corrigé du TP 7-1 :

NUMÉRO	SITUATION	OUI	NON
1	Vous achetez EXW FÈS. Payez-vous les formalités export ?	+	
2	Vous achetez EXW... Prenez-vous en charge le chargement sur le camion ?	+	
3	Vous vendez FCA dans vos locaux à SETTAT. Devez-vous désigner le transporteur principal ? Devez-vous supporter les frais de chargement sur le camion ? Devez-vous supporter les frais de déchargement à l'arrivée + du moyen de transport ?	+	+ +
4	Vous vendez FCA Roissy CDG. Devez-vous organiser le moyen de transport d'approche (par camion) ? Devez-vous organiser et supporter le coût du déchargement du camion à Roissy ?	+	+

5	Vous achetez FAS TANGER. Payez-vous le transport international directement à la compagnie maritime ? Devez-vous vous occuper du dédouanement à l'exportation ?	+	+
6	Vous vendez une marchandise à transporter par conteneur complet, à destination de Miami. Vous choisissez l'incoterm FCA Menton. L'emportage du conteneur ainsi que les frais et risques que cela représente, incombent-ils à l'acheteur ?		+
7	Vous vendez FCA terminal à conteneur, port de Marseille, une marchandise en FCL. Devez-vous faire décharger à vos frais ce conteneur ?		+
8	Vous achetez en CIF PORT DE CASA. Devez-vous souscrire une assurance transport ? Si votre marchandise supporte une avarie pendant le transport maritime, aurez-vous à exercer vous-même les recours contre le transporteur et l'assureur ?	+	+
9	Vous vendez FAS Alger. Payez-vous les frais d'embarquement sur le navire ? Les frais de dédouanement export ?	+	+
10	Vous vendez CPT Moscou. Supportez-vous les risques liés aux vols et perte de marchandises pendant le transport ? Payez-vous la prime d'assurance		+

Objectifs ciblés : **élaboration d'une fiche tarifaire**

Durée estimée : 2H

Déroulement du TP 8-2 :

Énoncé 8-2 :

2 **Société LOGISTIQUE EMBALL : élaboration d'une fiche tarifaire**

La société **LOGISTIQUE EMBALL** commercialise sur l'Afrique du matériel de stockage. Le responsable de la zone Afrique vous demande de remettre à jour le tarif export de la société compte tenu des nouvelles données collectées auprès du commissionnaire habituel de l'entreprise (annexe 1). Le tarif concerne le produit phare de la société : des silos boulonnés destinés à l'entreposage de produits pulvérulents. prix unitaire 7 000 euros. Ces silos sont transportés démontés et emballés en caisses bois (coût de l'emballage 150 euros).

Travail à faire :

1. complétez la fiche de présentation des coûts logistiques , annexe 2 .(1 EURO = 11.8 MAD)
2. identifier pour chaque incoterm le point de transfert de risques et de frais.

Annexe 1 : informations fournies par le commissionnaire

Pour des matériels de stockage à destination de TANGER : 2 tonnes, 3 m3

Prise en charge à Clermont-Ferrand dans vos locaux. Prévoir un emballage export.

Fret maritime par compagnie Delmas. : 166.88 euros

Chargement dans vos locaux : 100 euros

Déchargement au port de Bordeaux : 100 euros

Pré transport par route : 580 euros

Embarquement : 140 euros

Passage portuaire et débarquement à TANGER : 300 euros

Assurance de bout en bout : 50 euros

Post-acheminement : 400 euros non inclus le déchargement dans les locaux de l'acheteur (50 euros).

Formalités à l'arrivée : 50 euros

Estimation des droits et taxes à l'importation : 550 euros

Annexe 2 :

FICHE DE PRIX

Marchandise : SILO BOULONNE

DONNÉES	MONTANT EN EUROS	TRANSFERT DE FRAIS ET DE RISQUES
EXW Clermont Ferrand		
FCA BORDEAUX LE VERDON		
FOB LE VERDON		
CIP TANGER		
DDP entrepôt de l'acheteur		

Corrigé du TP 8- 2 :

DONNÉES	MONTANT EN EUROS	TRANSFERT DE FRAIS ET DE RISQUES
Valeur de la marchandise	7000	
Emballage	150	
EXW Clermont Ferrand	7150	à l'usine du vendeur
Chargement sur le camion	100	
Pré transport par route	580	
FCA BORDEAUX LE VERDON	7830	au terminal à conteneur, déchargement du moyen de transport à la charge de l'acheteur
Déchargement et mise à bord du navire	240	
FOB LE VERDON	8070	Transfert de frais et de risque au bord du navire
FRET MARITIME	166.88	
ASSURANCE	50	
CIP TANGER	8286 .88	Transfert de risques au départ, et transfert de frais après fret et assurance
Passage portuaire à TANGER et mise à disposition au port de destination	300	
Formalités import et droit	600	
Post acheminement	400	
DDP entrepôt de l'acheteur	9586 .88 113 125.18 MAD	Transfert de frais et de risques à l'arrivée : déchargement du moyen de transport à la charge de l'acheteur (50 euros).

3

Objectifs ciblés : Le calcul des coûts selon l'incoterm retenu

Durée estimée : 1H

Déroulement du TP 8-3 :

Énoncé 8-3 :**1-** Calculer les incoterms possibles sachant que : 1 USD = 9,45 MAD

- Valeur de la marchandise : 360 000 MAD
- Emballage : 9 000 MAD
- Mise à FOB : 3 200 MAD
- Post acheminement : 170 USD
- Dédouanement à l'export : 880 MAD
- Fret : 680 USD
- Assurance : 3% de CIF majoré de 10%
- Douane à l'importation : 35%
- Pré-acheminement : 1 200 MAD

	<p>Corrigé du TP 8-3 :</p> <table border="0"> <tr> <td>EXW</td> <td>369 000 MAD</td> </tr> <tr> <td>FCA/FAS</td> <td>371 080 MAD</td> </tr> <tr> <td>FOB</td> <td>374 280 MAD</td> </tr> <tr> <td>CFR (680x9,45)+374 280</td> <td>380 706 MAD</td> </tr> <tr> <td>CIF/DAP 380706/1-(0,03X1,1)</td> <td>393 698,03 MAD SOIT 41 661,17 USD</td> </tr> <tr> <td>DDP 41661,17X35%+41661,17+170</td> <td>56 412,58 USD</td> </tr> </table>	EXW	369 000 MAD	FCA/FAS	371 080 MAD	FOB	374 280 MAD	CFR (680x9,45)+374 280	380 706 MAD	CIF/DAP 380706/1-(0,03X1,1)	393 698,03 MAD SOIT 41 661,17 USD	DDP 41661,17X35%+41661,17+170	56 412,58 USD
EXW	369 000 MAD												
FCA/FAS	371 080 MAD												
FOB	374 280 MAD												
CFR (680x9,45)+374 280	380 706 MAD												
CIF/DAP 380706/1-(0,03X1,1)	393 698,03 MAD SOIT 41 661,17 USD												
DDP 41661,17X35%+41661,17+170	56 412,58 USD												
4	<p>Objectifs ciblés : le coût de revient d'une importation Durée estimée : 1H30min Déroulement du TP 8-4 :</p> <p>Énoncé 8-4 : Une entreprise marocaine importe un matériel d'Allemagne pour une valeur FOB de 15 000 €. Calculer le coût de revient de cette importation à partir des éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Frêt : 300 € ; ○ Assurance : 5% du CIF + 10% ; ○ Aconage : 20 MAD la tonne ; ○ Poids : 2 500 kg ; ○ Droit de douane : 25% ○ TVA : 20% ○ Post acheminement : 35 MAD les 100 kg ○ 1 € = 11 MAD <p>Corrigé du TP 8-4 :</p> <table border="0"> <tr> <td>CFR</td> <td>15 300€</td> </tr> <tr> <td>CIF 15 300/1-0,05x1,1</td> <td>16 190,47 € soit 178 095,24 MAD</td> </tr> <tr> <td>DAT</td> <td>178 145,24 MAD</td> </tr> <tr> <td>DDP : DD 44 536,31 MAD</td> <td>268 092,86 MAD (Prix de revient)</td> </tr> <tr> <td>TVA 44 536,31 MAD</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Post acheminement</td> <td>875 MAD</td> </tr> </table>	CFR	15 300€	CIF 15 300/1-0,05x1,1	16 190,47 € soit 178 095,24 MAD	DAT	178 145,24 MAD	DDP : DD 44 536,31 MAD	268 092,86 MAD (Prix de revient)	TVA 44 536,31 MAD		Post acheminement	875 MAD
CFR	15 300€												
CIF 15 300/1-0,05x1,1	16 190,47 € soit 178 095,24 MAD												
DAT	178 145,24 MAD												
DDP : DD 44 536,31 MAD	268 092,86 MAD (Prix de revient)												
TVA 44 536,31 MAD													
Post acheminement	875 MAD												
5	<p>Objectifs ciblés : le coût de revient d'une importation Durée estimée : 2H Déroulement du TP 8-5 :</p> <p>Énoncé 8-5 : Une entreprise américaine, a exporté 5 000 tablettes électroniques au Maroc, au port de Casablanca, qui sont ensuite acheminées vers un client à El Jadida. La structure de prix est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix de revient de la marchandise : 150 000 USD • Taux de marge : 20% • Emballage export : 2 500 USD • Pré-acheminement par camion : 850 USD • Dédouanement export : 700 USD • Déchargement du pré-acheminement : 180 USD • Mise à FOB : 400 USD • Transport maritime : 4 500 USD • Assurance : 0,7% du CIF + 10% • Droits de douane import : 2,5% • TVA : 20% 												

• Honoraire du transitaire	:	7 000 MAD
• Débarquement de la marchandise	:	6 000 MAD
• Post acheminement à El Jadida	:	5 500 MAD
• Déchargement du post-acheminement	:	1 850 MAD

1USD = 8 MAD

T A F

1. Calculer les différents incoterms.
2. Le prix de revient de cette importation pour la société marocaine
3. Le prix de vente unitaire si la société applique un taux de marque de 35%

Le prix de vente au public si le taux de marge est de 25%

Corrigé du TP 8-5 :

- 1- Calcul des différents incoterms.

EXW	182 500 USD
FCA	184 050 USD
FAS	184 230 USD
FOB	184 630 USD
CFR	189 130 USD
CIF/DAP 189 130/1-(0,007X1,1)	190 597,6 USD SOIT 1 524 780,80 MAD
DAT	1 530 780,80 MAD
DDP : DD 1 530 780,8 x2,5%=38 269,52 MAD	1 895 360,40 MAD
TVA 313 810,06 MAD	

- 2- Le prix de revient de cette importation pour la société marocaine

$$1\ 895\ 360,40 - 313\ 810,06 + 1\ 850 = 1\ 583\ 400,30\ \text{MAD}$$

- 3- Le prix de vente unitaire si la société applique un taux de marque de 35% PVU HT = $(1583400,30 + 1583400,3 \times 35/65) / 5\ 000 = 487,20\ \text{MAD}$

- 4- Le prix de vente au public si le taux de marge est de 25% PV TTC = $487,20 \times 1,25 \times 1,20 = 730,80\ \text{MAD}$

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120 H
Séquence N°9	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Formalités et régimes douaniers	Temps prévu : 10H
Objectif de la séquence :	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Formalités et régimes douaniers	

Partie théorique

Points à traiter

1	- Préciser le rôle et les missions de l'administration des douanes et des impôts indirectes (ADII)
2	- Les lieux d'accomplissement des formalités douanières
3	- Connaître les régimes douaniers
4	- Les différentes déclarations douanières

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : distinguer les différents régimes douaniers Durée estimée : 30min Déroulement du TP 9-1 : Énoncé 9-1 :</p> <p>Proposer le régime douanier le mieux adapté aux cas ci-dessous :</p> <p>1/Vous fabriquez des photocopieurs destinés à être exportés aux états unis et au canada. Pour la fabrication de ces photocopieurs vous importez du japon les systèmes optiques nécessaires (droits de douane 10 %) ,les autres composants étant achetés dans l'union européenne ;</p> <p>2/Vous exporter régulièrement par route à destination du marché français ;</p> <p>3/Vous importer des compresseur des États-Unis pour la durée d'un chantier.</p>

	<p>Corrigé du TP 9-1 :</p> <p>1/ Perfectionnement actif</p> <p>2/Exportation en simple sortie (TIR)</p> <p>3/Admission temporaire</p>
2	<p>Objectifs ciblés : distinguer les différents régimes douaniers</p> <p>Durée estimée : 30 min</p> <p>Déroulement du TP 9-2 :</p> <p>Énoncé 9-2 :</p> <p>Proposer le régime douanier le mieux adapté aux cas ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vous expédier en Tunisie, du fil et des boutons pour la fabrication de chemise destinées au marché européen ; 2. Vous stockez au havre vos produits destinés à divers pays avant leur expédition ; 3. Vous expédier du matériel destinés à tester les performances d'une machine-outil en Ukraine. <p>Corrigé du TP 9-2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Perfectionnement passif 2. Entrepôt export 3. Exportation temporaire

Fiche séquence

Filière	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN COMMERCE	Date :
Module	Techniques logistiques du commerce international	Masse horaire : 120H
Séquence N° 10	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Calcul paiement des droits de douane et infraction douanière	Temps prévu :15H
Objectif de la séquence :	Administration des Douanes et des impôts Indirects : Calcul paiement des droits de douane et infraction douanière	

Partie théorique

Points à traiter

1	Les circuits de dédouanement des marchandises à l'import et l'export
2	Les droits et taxes douanières
3	Les facilités de paiement douanières
4	Les infractions douanières

Partie pratique

TP	
1	<p>Objectifs ciblés : liquidation douanières Durée estimée :30min Déroulement du TP 10-1 :</p> <p>Énoncé 10-1 : Une marchandise vaut 12 000 MAD CIF port de Casablanca. Les droits de douane (DD) sont de 10%. De combien sera la TVA ?</p>
	<p>Corrigé du TP 10-1 :</p> <p>Assiette de droits de douane : 12 000 MAD Montant des droits de douane : 1 200 MAD Assiette de TVA : 12 000 + 1 200 = 13 200 MAD TVA : 13 200 x 20% = 2640 MAD Liquidation douanière : 1 200 + 2640 = 3840 MAD</p> <p>Liquidation douanière : ce sont toutes les sommes acquittées à l'administration des douanes (droits de douane, TVA et taxes parafiscales).</p>

2	<p>Objectifs ciblés :calcul du montant de la TVA Durée estimée :30min Déroulement du TP 10-2 : Énoncé 10-2 :</p> <p>Lots de cassette vidéo pour un montant CIF de 130 443 MAD. Calculez la taxe parafiscale à 1,5 % ainsi que la TVA.</p> <p>Corrigé du TP 10-2 :</p> <p>CIF : 130 443 MAD Taxe parafiscale : $130\,443 \times 0,015 = 1\,956,60$ MAD Assiette de TVA : 130 443 Montant de la TVA : $130\,443 \times 0,2 = 26\,088,6$MAD</p>
3	<p>Objectifs ciblés : liquidation douanière Durée estimée :1H Déroulement du TP 10-3 : Énoncé 10-3 :</p> <p>Une entreprise MAROCAINE installée à SETTAT importe d'Australie une machine à traiter les champs de tournesol aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prix FOB Melbourne : 25 000 € Coût du fret et de l'assurance en maritime : 2 500 € Transport routier CASA – SETTAT : 750 MAD Le dédouanement s'effectue au port de Casablanca. <p>Les conditions de taxation de la machine sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Droits de douanes 8 % Taux de TVA : normal 1€=11,54 MAD <p>Déterminez :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La valeur en douane 2. Les droits de douane à payer 3. L'assiette de la TVA 4. Le montant de TVA à payer 5. Le total à verser au Receveur des Douanes <p>Corrigé du TP 10-3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <p>FOB Melbourne : 25 000 € Fret et assurance : 2 500 € CIF CASA : $25\,000 + 2\,500 = 27\,500$ € (assiette douanière)=317350 MAD</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. DROITS DE DOUANES 8 % : $317350 \times 0,08 = 25388$ MAD 3. Assiette de la TVA : $317350 + 25\,388 = 342738$ MAD 4. Montant de la TVA : $342738 \times 0,2 = 68\,547,6$ MAD 5. Liquidation douanière : $25388 + 68547,6 = 939935,6$ MAD

4	<p>Objectifs ciblés :calcul des droits à l'importation Durée estimée : 1H Déroulement du TP 10-4 :</p> <p>Énoncé 10-4 : La société Heinrich installée depuis plus de 300 ans à Munich en Allemagne commercialise des pompes à pression pour fûts. Ce type de pompe est aujourd'hui fabriqué à Taiwan à des conditions très favorables.</p> <p>Une commande de 30 pompes d'un total de 30 000 € FOB Taiwan a été passée il y a trois mois. La compagnie SCAN MA est chargée de l'acheminement maritime aux conditions habituelles : fret de 2200 € et assurance au taux de 0,5 % sur CIF + 10 %.</p> <p>La cargaison arrive au port de Tanger où elle est prise en charge par un transporteur routier marocain pour un acheminement direct vers l'usine pour un prix de 1 500MAD.</p> <p>Conditions de dédouanement : DROITS DE DOUANES 6 % TVA au taux normal : 20 %</p> <p>1€=11,6 MAD</p> <p>Déterminez :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La valeur en douane 2. Les droits de douane à payer 3. L'assiette de la TVA 4. Le montant de TVA à payer
	<p>Corrigé du TP 10-4:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Calcul de la valeur en douane : FOB Taiwan = 30 000 € CFR port de Tanger = 30 000 + 2 200 = 32 200 € CIF port de Tanger = 100 CFR / (100 - 1,1 x 0,5) = 32 378 €=375584.8MAD 2. Montant des droits de douane : 375584.8x 0,06 = 22535,04MAD 3. Assiette de la TVA : 375584.8+ 22535,04 = 398119.84 MAD 4. Montant de la TVA : 398119.84 x 0,2 = 79623.968 MAD
5	<p>Objectifs ciblés : liquidation douanière Durée estimée :1H Déroulement du TP 10-5 :</p> <p>Énoncé 10-5 : La société CBI, sise à Casablanca, est spécialisée dans l'importation et la commercialisation du matériel informatique. Pour dédouaner ses marchandises, la société bénéficie d'un crédit d'enlèvement (CE) auprès de l'ADII. Vous êtes en stage à la société CBI, au sein du service achats. Vous avez assisté à l'importation d'équipements informatiques d'une valeur FOB de 3 000 000 dh, le montant du transport est de 35 000 dh, l'assurance 1,5% du CPT, les frais d'aconage sont de 650 dh, le post acheminement est de 1 000 DH. Le responsable du service vous a chargé de préparer la déclaration détaillée en douane.</p> <p>T A F</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Déterminer la valeur déclarée en douane 2- Calculer le montant des Droits de Douane de cette importation sachant que le taux des droits de douane est de 2,50%, la TVA est de 20% 3- Calculer la somme perçue par l'ADII, port de Casablanca, dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Si le paiement est au comptant sachant que la fiche de liquidation est établie le 14/12/2012 et le redevable paie le 27/12/2012 ; • Si le paiement par le redevable a été effectué par CE à 90 jours (coût

de ce CE est de 1,24%).

Corrigé du TP 10-5:

1- Valeur déclarée en douane : $(3\ 000\ 000+35\ 000)\times 1,015+650= 3\ 081\ 175\ \text{DH}$

2- Le montant des droits de douane = $3\ 081\ 175 \times 2,5\% = 77\ 029,37\ \text{DH}$

TVA A L'IMPORTATION = $(3\ 081\ 175 + 77\ 029,37) \times 20\% = 631\ 640,88\ \text{DH}$

3- Paiement : a- $(77\ 029,37+631\ 640,88) +(77\ 029,37+631\ 640,88) \times 11/36000$
= 710 402,52 DH.

b- $(77\ 029,37+631\ 640,88) \times 1,0124= 717\ 457,76\ \text{DH}$

6 Objectifs ciblés :le prix de revient d'une importation

Durée estimée : 1H30min

Déroulement du TP 10-6 :

Énoncé 10-6 :

La société CORSIN AQUATRA, sise à Casablanca, Emile Zola est spécialisée dans l'importation et la commercialisation du matériel hydraulique (pompe à liquide, compteur.....). Pour dédouaner ses marchandises, la société bénéficie d'un crédit d'enlèvement auprès de l'ADII. Vous êtes en stage à la société CORSIN AQUATRA, au sein du service achat. Le responsable du service vous charge de négocier avec des fournisseurs étrangers et de gérer la logistique des approvisionnements. Vous avez signé 3 contrats avec de nouveaux fournisseurs relatifs à la fourniture de 3 modèles de pompes conformément aux conditions reprises en annexe.

T A F

Calculer le prix de revient de cette importation sachant que le redevable bénéficie d'un crédit d'enlèvement à 120 jours (coût du CE est de 1,65%)

Annexe

Fournisseurs	GRUNDFUS Allemagne	POMP TOP USA	AQUA POMPE France
Type du produit	Pompe verticale monobloc	Pompe pour eau	Pompe verticale multicellulaire
Quantité achetée	10	3	10
Montant du contrat	300 000 MAD FOB 10 000 MAD	250 000 MAD FOB 25 000 MAD	200 000 MAD FOB 7 000 MAD avec 0,5% de
Fret et assurance	Bureau de Casa-port 40%	Bureau de Casa-port 40%	CIF + 10% Bureau de Casa-port 40%
Dédouanement	20%	40%	40%
Taux des DD		20%	20%
Taux de la TVA			

Corrigé du TP 10-6 :

Fournisseurs	GRUNDFUS Allemagne	POMP TOP USA	AQUA POMPE France
Type du produit	Pompe verticale monobloc	Pompe pour eau 3	Pompe verticale multicellulaire
Quantité achetée	10	250 000 MAD	10
Montant FOB	300 000 MAD	275 000 MAD	200 000 MAD
CIF	310 000 MAD	Bureau de Casa- port	208 144,80 MAD
Dédouanement DD	Bureau de Casa-port 124 000 MAD	110 000 MAD	Bureau de Casa-port 83 257,92 MAD
TVA	86 800 MAD	77 000 MAD	58 280,54 MAD
Coût du CE	3 478,20 MAD	3 085,50 MAD	2 335,38 MAD
COÛT DE REVIENT DE L'IMPORTATION		1 119 301,80 MAD	